

**ÉLECTIONS
PARTIELLES AU CONSEIL DE GESTION
DE LA FACULTE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION**

A distance par voie électronique

Du mardi 28 mars 2023 au mercredi 29 mars 2023

collège des usagers

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 7 juillet 2022 ;

Vu l'arrêté n° 2022-126 du 26 septembre 2022 relatif aux élections de représentants du collège C du secteur des disciplines de santé et du collège D à la Commission de la recherche de l'Université d'Angers, à distance par voie électronique ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2023-12 relatif aux élections partielles au conseil de gestion de la faculté de droit économie et gestion, collège des usagers

Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 10 mars 2023 ;

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

Article 1 : CANDIDATS Collège des usagers

LISTE « UNEF, LE SYNDICAT ETUDIANT ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES : DES ELU.E.S DE PROXIMITE POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE »

M. METAYER LEO

MME LEBRUN CLEMENCE

M. DECOUX AUGUSTIN

MME LAYER LEA

M. DEWOLF NOAH

MME REXAND FLORA
M. DEROUINEAU LOUIS
MME DENIAU AMANDA
M. CAMPION ENZO
MME DEBRADÉ ZOE
M. ROBINET JEAN-PHILIPPE
MME MORERO OPHELIE

SOUTIEN : UGEAC-UNEF

Fait à Angers, le 10 mars 2023.

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

Signé le 10 mars et mis en ligne le 13 mars 2023